

Une éducation adaptée aux vacances : la journée sans observations

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Ensemble avec nos garçons et nos filles : bulletin pédagogique : revue de la Société fribourgeoise d'éducation**

Band (Jahr): **97 (1968)**

Heft 5

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une éducation adaptée aux vacances:

La journée sans observations

Pourquoi donc Nadine, 8 ans, est-elle revenue si détendue, si enthousiasmée de la journée qu'elle a passée chez des amis? Pourquoi ceux-ci se sont-ils déclarés – en toute apparente honnêteté – absolument satisfaits du comportement de la petite fille? Nos enfants ont-ils donc deux natures? L'une, pénible, réservée à leur famille; l'autre, charmante et docile, soigneusement mise en évidence quand ils se trouvent ailleurs? Sans doute est-ce un peu cela qui se passe lorsque nous les confions à des tiers pour quelques heures; pourtant il y a autre chose et nous serions sages de nous en rendre compte.

Soustraits brusquement à notre surveillance, trop souvent tatillonne et parfois abusive, nos petits (nos grands aussi quelquefois) éprouvent, dès qu'ils nous ont quittés, une inconsciente sensation de bien-être! Certes, ils seraient sans doute incapables d'analyser leurs sentiments et d'expliquer ou de justifier l'impression de délivrance qui leur procure un soudain bonheur secret. Mais le fait est là: nos enfants risquent bien de se sentir plus heureux dès lors qu'ils sont loin de nous. A nous d'être habiles et de savoir leur faire découvrir qu'ils pourraient être beaucoup plus heureux à la maison s'ils se donnaient seulement un peu la peine de travailler à leur indépendance. Quand un enfant nous dit: «Tu répètes toujours la même chose», il nous fait un reproche qu'il croit mérité; il est pratiquement quasi incapable de réaliser qu'il est pour beaucoup responsable de ce que nous soyons amenés à le poursuivre de nos observations. Par exemple, s'il prenait une bonne fois l'habitude de ranger ses chaussures au moment où il met ses pantoufles, pourquoi aurions-nous à reparler des dites chaussures et à le poursuivre de récriminations qui ont du mal à rester sereines. Car, si nous laissons nos fils et nos filles par nos jérémiades, il faut bien reconnaître qu'ils ont, les premiers, lassé notre patience. Comment essayer d'éviter ce continuel, fastidieux et réciproque agacement? Les vacances n'en seraient-elles pas l'occasion et ne pourrions-nous mettre un peu l'éducation en congé sans manquer à notre devoir?

C'est ici que «l'idée vacances», objet de notre titre, doit nous accrocher.

Le principe est le suivant: de même que le jeudi est – dans nombre de pays – le jour sans classe, il pourrait être (ou tout autre jour à notre convenance) le jour sans observations. Non pas une fois par hasard, mais pendant toutes les vacances, l'affaire devenant une sorte d'institution appréciée de tous, un jour attendu et aimé. Nous ne pouvons certes nous lancer dans ce que la chose a d'un peu aventureux avec des enfants tête de linotte ou difficiles sans donner au départ un minimum de solennité. Provoquons donc, la veille de l'inauguration, une réunion familiale, le soir après souper par exemple, pour expliquer, sans sermons, que tout le monde ayant besoin de vacances totales, papa et maman vont prendre les

leurs une fois par semaine en s'interdisant durant toute une journée de faire la moindre observation à leurs enfants.

Ce qui ne veut pas dire, expliquent, bien entendu, lesdits parents, que les enfants auront le droit de tout faire et, par exemple, de transformer la maison en taudis, d'arriver à table au moment du dessert, d'aller nager dans des eaux défendues – au risque de se noyer.

Nous précisons que, en fait, les consignes habituelles, basées sur des motifs de sécurité ou convenances familiales, ces consignes – importantes et nécessaires – resteront valables entièrement. Un seul changement – mais il n'est pas négligeable – ce sont les enfants eux-mêmes qui auront à se les rappeler personnellement ou à les rappeler (surtout en cas de danger) à leurs frères et sœurs éventuellement distraits.

Au besoin, faisons signer un contrat, très simplement rédigé – par les enfants eux-mêmes afin que ce soit bien leur affaire – signé par tous et placé, soit en évidence dans une partie de la maison où les étrangers n'ont pas accès, soit dans les papiers précieux de la famille. Si nous redoutons pour nos adolescents que l'idée de ce contrat ne paraisse ridicule, laissons-les carrément en dehors ou demandons-leur de s'y prêter à titre de collaborateurs à notre œuvre d'éducateurs auprès des petits et, en quelque sorte, par bienveillance pour nous plus que comme acteurs véritables.

Si le climat a été bien préparé, il y a des chances pour que ce premier jour sans observations se passe très bien, chacun des enfants prenant au sérieux sa propre responsabilité. Ce faisant, nos garçons et nos filles s'habitueront à faire d'eux-mêmes ce que nous attendons d'eux et ils éprouveront à le faire une grande fierté. Bien entendu, nous jouerons le jeu loyalement et, sauf le cas de danger sérieux ou d'erreur grave, nous ne romprons pas la trêve. S'il nous faut faire une exception, nous la ferons en faisant précéder notre observation de précautions oratoires: «Je suis bien désolée que Untel m'oblige à sortir du silence prévu par notre contrat, mais je suis amené à dire que...»

Par contre, si ce que nous remarquons parmi les choses qui clochent n'est pas gros de conséquences, n'hésitons pas à fermer les yeux, pour une fois, et à ne rien dire en tout cas. Ce sera l'occasion d'un repos pour tous et nous prouverons ainsi notre bonne foi dans l'exécution du «contrat».

Puisse cette idée, bien exploitée dans la bonne humeur générale, nous mériter quelque détente supplémentaire et donner à nos enfants l'occasion de se prendre un peu en charge en se surveillant eux-mêmes. N'est-ce pas là le but réel de toute éducation?

M. F.

Echo Illustré